

A la presse

Lausanne, le 17 mars 2020

Communiqué de presse

En finir avec les conditions de travail précaires dans des entreprises certifiées Bio Suisse à Almeria

Mesdames et Messieurs,

26 travailleurs de la ferme d'Almeria « Haciendas Bio » - certifiée Bio Suisse - ont récemment écrit à la direction une lettre critiquant leurs conditions de travail précaires : Contrats de journaliers licenciables sans délai, des salaires inférieurs au minimum légal, les heures supplémentaires non payées, le travail sans habits de protection dans des serres où l'on vient d'épandre du soufre, des installations sanitaires lamentables, etc. Ils ont exigé, outre des améliorations immédiates des conditions de travail, l'élection d'une commission représentant les travailleuses et les travailleurs face à la direction. La direction, à l'heure où nous rédigeons ce communiqué, n'a pas encore donné réponse. Les travailleurs ont fait appel à un organe de médiation local pour imposer des améliorations et des négociations sont en cours dans ce cadre.

Une telle situation est courante dans l'agriculture intensive à Almeria. Ce qui est déconcertant, c'est que l'on puisse la rencontrer dans des entreprises certifiées sous le sigle de Bio Suisse : Les consommatrices et consommateurs de produits bio attendent de Bio Suisse un contrôle strict des règles auxquelles doivent se conformer les entreprises certifiées à l'étranger, surtout dans des zones à risques sur le plan social comme Almeria ! Haciendas Bio n'est pas le premier cas de conflit qui secoue des entreprises certifiées Bio Suisse à Almeria. A Bio Sabor, une autre entreprise certifiée, la situation est conflictuelle depuis des années sans que les mauvaises pratiques sociales aient pu être corrigées.

Les consommatrices et consommateurs attendent que la production certifiée Bio Suisse inclût le respect tant des ressources naturelles que des ressources humaines : Il est inadmissible que Bio Suisse ne prenne pas clairement position contre la précarité du travail dans les entreprises certifiées à l'étranger et qu'elle tolère des conditions de travail, reposant sur l'asservissement et l'exploitation éhontée de la main d'œuvre maghrébine et sub-saharienne.

Que ces pratiques existent dans des entreprises certifiées Bio Suisse est un fait. Bio Suisse doit s'attaquer au problème et le résoudre ! Nous attendons d'elle un contrôle efficace des conditions de travail à Almeria et dans toutes les régions concernées en Espagne et dans d'autres pays du bassin méditerranéen d'où proviennent la majeure partie des importations de fruits et légumes, noix, noisettes et amandes, huiles, vin et autres. Les entreprises Bio en Espagne doivent rémunérer les travailleuses et travailleurs conformément aux Conventions Collectives de Travail locales et s'aligner sur le salaire minimum (SMI) augmenté récemment au niveau national par le gouvernement espagnol à savoir € 7.28 / heure. Les entreprises Bio doivent aussi faciliter l'élection de comités d'entreprise qui représentent les travailleuses et travailleurs et s'abstenir de toute mesure de représailles contre leurs représentant.e.s ainsi que contre les candidat.e.s à la représentation des travailleurs, ceci afin de permettre un dialogue social efficace.

Il en va de la crédibilité du label bourgeon !

Contacts média Uniterre :

Rudi Berli (F/D) : 078 707 78 83

Mathias Stalder (D) : 076 409 72 06